

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### AGIR pour la Diable distribue 27 000 arbres !

St-Faustin-Lac-Carré, le 29 mai 2009 L'Alliance pour une Gestion Intégrée et Responsable du bassin versant de la rivière du Diable (AGIR pour la Diable) a distribué plus de 27 000 arbres auprès des municipalités de son territoire, et même par delà ses frontières. Le jeudi 28 mai dernier, les villes de Mont-Tremblant, l'Ascension, Lac-Supérieur, La Macaza, Val-des-Lacs, Lac-Tremblant-Nord, Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Agathe-des-Monts et Labelle se sont déplacées au garage municipal de Mont-Tremblant pour venir y chercher des plants par centaines, voire par milliers. Certains regroupements de citoyens étaient également de la partie.



Pour une troisième année consécutive, le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVO) et les 40 organisations de bassin versant (OBV) qui en sont membres procédaient à une campagne de distribution d'arbres destinés à la végétalisation des bandes riveraines. Organisée dans le cadre du Plan de lutte aux cyanobactéries, cette activité a été coordonnée par le ROBVO et ses membres. Plus de 500 000 arbres ont été distribués sur l'ensemble du territoire québécois afin de restaurer les bandes riveraines et de combattre les algues bleu-vert et ce, grâce au travail des OBV.

« Cette campagne de distribution tombe à point à l'heure où les riverains ont le devoir de revégétaliser leurs rives. Nous sommes ravis de les accompagner dans cette démarche », se réjouit Sophie Gallais, chargée de projets pour AGIR. En effet, d'ici trois ans, les riverains de la MRC des Laurentides devront avoir revégétalisé la bande riveraine sur une profondeur de cinq mètres. L'interdiction de tonte sur les 10 à 15 premiers mètres est déjà effective. Sophie Gallais conseille d'intégrer les trois strates végétales - herbacée, arbustive et arborescente - dans la bande riveraine. « Cette zone tampon entre les milieux aquatiques et terrestres remplit ainsi plus facilement ses quatre principaux rôles : filtrer les polluants, freiner l'érosion, réguler la température de l'eau et favoriser la biodiversité. »

Les espèces distribuées par l'Alliance étaient le frêne d'Amérique, le frêne de Pennsylvanie, le cerisier tardif, l'érable à sucre, l'érable argenté, le pin blanc, l'épinette noire, l'épinette rouge, l'épinette blanche, l'épinette de Norvège ainsi que le mélèze laricin.

La MRC des Laurentides était également présente pour distribuer 8 000 arbres aux municipalités situées à la fois sur son territoire et à l'intérieur du bassin versant de la rivière du Nord : Barkmere, Montcalm, La Minerve, Amherst et Lantier. L'Abrinord, l'organisme de bassin versant de la rivière du Nord, avait préalablement attribué ces plants à la MRC dans le cadre de la même activité.

Merci à nos partenaires  
financiers...



... et à tous nos autres  
membres !

La distribution a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert. Quant aux arbres, ils ont été produits et fournis gracieusement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

- 30 -

Nadia Bonenfant  
Directrice, AGIR pour la Diable  
Tél. (819) 681-3373 poste 1404. Courriel : [info@agirpouurladiable.org](mailto:info@agirpouurladiable.org)